



Problème de règlement de sinistre

Par **FabriceD**, le **12/01/2008** à **13:36**

Bonjour, j'ai un petit problème avec mon assurance voiture. J'ai eu un accident avec un poids lourd au mois d'octobre 2007. Ma voiture à quelques bosses mais rien de mécanique. Ma responsabilité n'entre pas en compte j'ai d'ailleurs reçu un courrier de mon assurance me le confirmant. Après passage d'expert, on me prévient que le montant des réparations s'élève à 2400 € et que ma voiture ne représente que 1100 €. L'expert me prévient que j'ai le choix de soit réparer ma voiture et qu'il me coûtera 1300 euros de ma poche, soit de leur donner ma voiture pour 1100 € soit de la garder de ne pas la réparer et qu'il me donnerons 1100 € moins le prix de la tôle c'est à dire à peu près 100€. Je décide donc de garder la voiture, je prévient l'assurance, qui essaye de me dissuader mais accepte. Après avoir reçu un acompte, l'assurance ne me donnera plus rien tant que les réparations seront faites. Ai-je le moindre recours pour pouvoir réclamer mon dû ? Merci pour votre aide. Fabrice